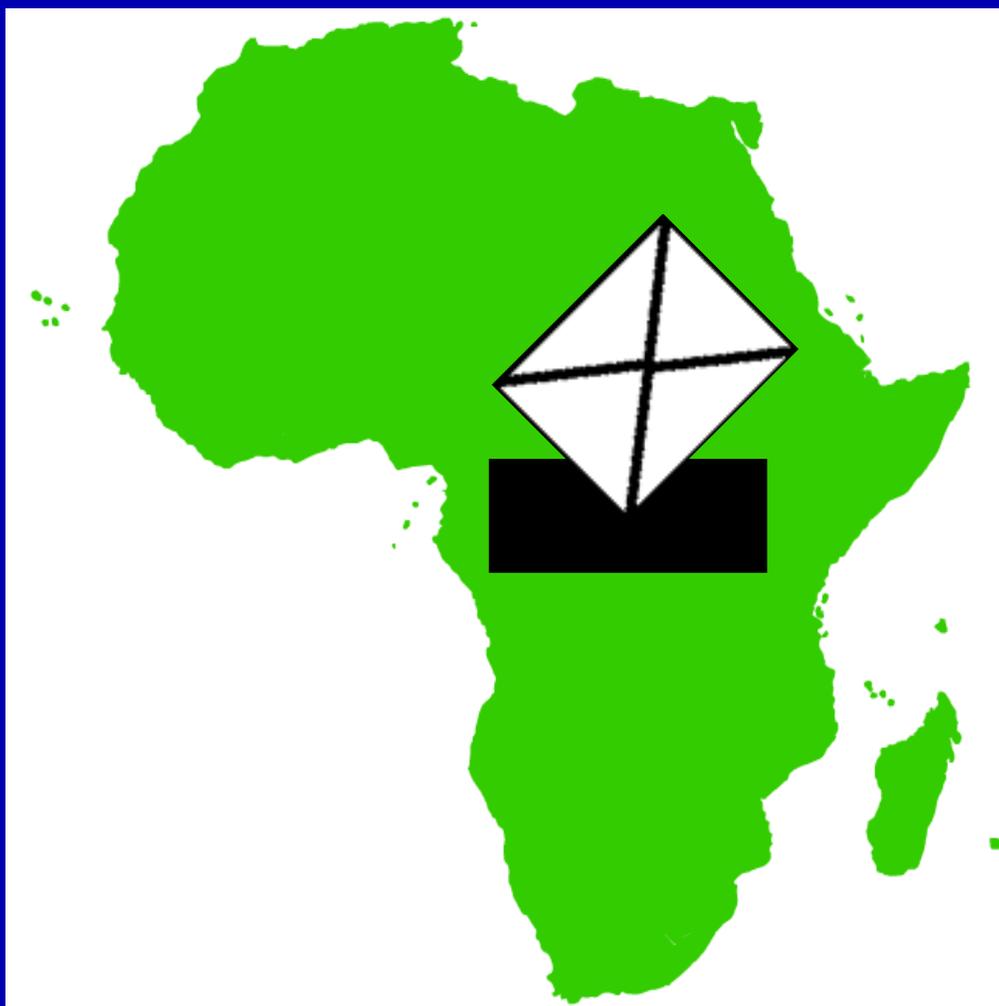


Colloque sur les Élections en Afrique: Meilleures Pratiques et Collaboration Transectorielle

Rapport Final



Accra, Ghana
11-14 Novembre 2009

Colloque sur les Élections en Afrique: Meilleures Pratiques et Collaboration Transectorielle

Accra, Ghana
11-14 Novembre 2009

Rapport Final



Les sponsors:



Avec le soutien de :



Remerciements

Les partenaires du colloque sur les élections africaines — le National Democratic Institute, le Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique, le International Foundation for Electoral Systems, le Netherlands Institute for Multiparty Democracy, l'Open Society Initiative for West Africa, et le Bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement du Ghana — remercient tous les participants au colloque pour leurs contributions car elles ont élevé les discussions sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'organisation des élections en Afrique qui se sont déroulées dans le cadre d'un échange libre fondé sur leur expertise et leur expérience professionnelle commune. Les partenaires sont aussi reconnaissants envers le peuple du Ghana et le remercient de son hospitalité.

Les partenaires apprécient l'appui et le rôle des organisations ghanéennes, notamment le Center for Democratic Development, le Coalition of Domestic Election Observers, le Electoral Commission of Ghana et le Institute of Economic Affairs. Le colloque n'aurait pas pu être organisé sans la générosité de la Fondation Nationale pour la Démocratie, de l'Agency for International Development des Etats-Unis, de la Délégation de la Commission Européenne au Ghana et du gouvernement hollandais, par le biais du Netherlands Institute for Multiparty Democracy.

Avertissement: Les opinions exprimées pendant le colloque sur les élections africaines, ainsi que dans la présente publication et autres documents du colloque, ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique, du International Foundation for Electoral Systems, du National Democratic Institute, du Netherlands Institute for Multiparty Democracy, de l'Open Society Initiative for West Africa, du Programme des Nations Unies pour le Développement, ou d'autres organismes participant à cet événement.

Droits d'auteur © le National Democratic Institute, le Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique, le International Foundation for Electoral Systems, le Netherlands Institute for Multiparty Democracy, l'Open Society Initiative for West Africa, et le Bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement du Ghana, 2009. Tous droits réservés. Des extraits de cet ouvrage peuvent être reproduits et/ou traduits pour des objectifs non commerciaux à condition que le NDI soit reconnu comme auteur du document et que l'organisation reçoive des exemplaires de toute traduction éventuelle.

Table des matières

Aperçu	1
Méthodologie	2
Séance plénière: Élections africaines, meilleures pratiques et normes internationales ...	3
Séance plénière: Les organes de gestion électorale et les élections en Afrique	4
Séance plénière: Les partis politiques dans les élections et les débats entre candidats comme outil de renforcement de la confiance et d'atténuation des conflits	6
Séance plénière: Créer des mécanismes qui suscitent la confiance dans le processus électoral: le cas des plateformes de dialogue entre partis politiques, organes de gestion électorale et autres parties prenantes	9
Dîner de travail: Difficultés et opportunités pour les futures élections en Afrique	10
Séance plénière: Société civile et surveillance nationale.....	11
Séance plénière: Plaidoyer médiatique et couverture des élections	14
Séance plénière: Échanges sur le savoir électoral et coordination de partenariats : Charte de l'Union Africaine sur la Démocratie, les Élections et la Gouvernance, Protocole de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, Principes et Directives de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe Régissant les Élections Démocratiques.....	16
Séance plénière: Le rôle du secteur de la sécurité : garantir des élections libres, justes et sécurisées	18
Dîner de travail: Aperçu des rôles, codes de bonne conduite, organes de contrôle des médias, accès à l'information sur les processus, éducation civique, communication des résultats et recueil d'information avec les autres parties-prenantes.....	19
Conclusion: Séance plénière : Examen des meilleures pratiques, exposés des groupes de travail et adoption du document du colloque.....	20
Annexe I: Communiqué d'Accra du colloque sur les élections en Afrique	21
Annexe II: Liste des participants au colloque.....	30

Aperçu

Ces deux dernières décennies, des élections compétitives sont devenues la norme dans de nombreux pays africains. Dans des pays tels que le Ghana, l'île Maurice et l'Afrique du Sud, des élections réussies ont contribué à consolider des institutions démocratiques naissantes et amélioré les perspectives d'un plus grand essor économique et politique. Dans d'autres pays, tels que le Libéria et la Sierra Leone, des élections crédibles ont ouvert la voie à la réconciliation nationale et au retour à un régime démocratique après des décennies de conflits armés et de guerre civile. Par contre, des élections douteuses dans des pays tels que le Kenya et le Zimbabwe ont engendré la violence, des pertes en vies humaines et la destruction de biens et ont accru la polarisation du discours politique.

La troisième vague de démocratisation qui a commencé au début des années 1990 a facilité dans certains pays africains l'émergence d'institutions démocratiques essentielles à la tenue d'élections crédibles. Il s'agit d'organes indépendants de gestion des élections, de groupes non partisans de surveillance électorale de la société civile et de médias indépendants. Les partis politiques ont suivi des formations et ont déployé des scrutateurs pour surveiller le processus électoral, tandis que des services de sécurité professionnels ont veillé à ce que les candidats politiques et leurs supporters mènent librement des activités de campagne et votent dans le respect de leurs droits constitutionnels.

L'Union Africaine (UA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) sont signataires de la Déclaration de 2005 sur les Principes de l'Observation des Élections et sur le Code de Conduite des Observateurs Internationaux des Élections. En janvier 2007, l'UA a adopté la Charte sur la Démocratie, les Élections, et la Gouvernance, document qui souligne l'importance des élections démocratiques crédibles sur le continent. La charte doit encore être ratifiée par le nombre requis d'États-Membres pour devenir contraignante. En outre, des entités subrégionales, notamment la CEDEAO et la SADC, ont adopté des protocoles visant à promouvoir la gouvernance démocratique et de meilleures normes électorales. Tandis que la mise en œuvre de ces normes varie selon les états-membres, ces engagements publics montrent qu'il existe en Afrique la volonté politique de promouvoir et d'organiser des élections crédibles, même si le processus électoral dans de nombreux pays est loin de répondre aux attentes des populations.

Les démocrates africains s'accordent sur le fait qu'une communication efficace entre principaux acteurs, un professionnalisme accru et une plus grande transparence dans l'accomplissement de leurs tâches contribuent beaucoup à la réussite des élections. Le colloque sur les élections africaines a réuni des dirigeants de partis politiques, des responsables de la sécurité, des responsables des organes de gestion électorale, des représentants de la société civile et des médias dans un événement unique qui leur a offert l'occasion de partager des connaissances sur des moyens de renforcer les pratiques électorales et de promouvoir la collaboration intersectorielle sur le continent.

Le colloque s'est appuyé sur des études de cas d'élections récentes en Afrique pour ancrer les débats sur des expériences pratiques.

Le colloque s'est tenu du 11 au 14 novembre 2009 à Accra, au Ghana, pour mettre en exergue les élections de 2008 dans ce pays, exemple représentatif des défis et des meilleures pratiques d'organisation des élections en Afrique. Les élections de décembre 2008 au Ghana ont été universellement reconnues comme crédibles. Pour la seconde fois en moins d'une décennie, la présidence et la direction du parlement sont passées des mains du parti au pouvoir à celles du parti d'opposition par les urnes. Malgré de fortes tensions politiques et un écart de voix minuscule entre les candidats, les résultats électoraux ont été acceptés par tous les partis politiques, les observateurs nationaux et internationaux et l'ensemble de la population. Les travaux et conclusions de la Coalition ghanéenne des observateurs nationaux des élections ont contribué à convaincre la population et les partis politiques d'accepter les résultats électoraux. En outre, les services de sécurité ghanéens n'ont pas eu recours à la force, malgré des tensions considérables en période préélectorale et avant le dépouillement des voix et l'annonce des résultats. L'exemple ghanéen offre des leçons positives de gestion électorale, contrairement aux élections douteuses du Kenya et du Zimbabwe de 2007 et 2008 respectivement, qui ont donné l'impression à de nombreux observateurs africains que les élections africaines sont entachées d'irrégularités, de fraude et de conflits.

Environ 100 participants venus de 25 pays d'Afrique ont participé au colloque, notamment des membres de commissions électorales, des dirigeants de partis politiques, des représentants de la société civile, des dirigeants de groupes de surveillance électorale, des journalistes et de hauts responsables de services de sécurité.

Méthodologie

Le colloque a adopté une démarche basée sur les études de cas au cours. Il a regroupé des Ghanéens et autres professionnels africains ayant échangé leurs expériences électorales et meilleures pratiques et leçons tirées de ces expériences. Des panels de discussion ont été organisés en séance plénière sur le rôle que chaque secteur occupe dans le processus électoral — organes de gestion électorale, partis politiques, observateurs nationaux de la société civile, médias et secteur de la sécurité. Suite aux échanges en panel, les participants se sont répartis en groupes de travail sectoriels pour examiner les débats des séances plénières et s'accorder sur les meilleures pratiques. A la fin du colloque, les participants se sont entendus sur un communiqué comprenant des recommandations portant sur les meilleures pratiques susceptibles d'améliorer la crédibilité des élections sur le continent.¹

¹ Le communiqué est inclus en annexe 1.

Séance plénière: Élections africaines, meilleures pratiques et normes internationales

Modérateur: **Dr. Christopher Fomunyoh**, *Directeur Afrique, National Democratic Institute (Cameroun)*

Panelistes: **Hon. Charles Djrekpo**, *Ancien président, Commission Électorale Nationale Autonome; Ancien député (Bénin)*

Mme Joyce Titi Pitso, *Directrice des élections et du processus électoral, Institut Électoral de l'Afrique Australe (Afrique du Sud)*

M. Patrick Merloe, *Directeur des programmes relatifs au processus électoral, National Democratic Institute (États-Unis)*

Points clés:

- Les processus électoraux démocratiques doivent être transparents, responsables, inclusifs et doivent susciter la confiance de l'opinion publique. Les élections africaines adhèrent à ces principes de façon très diverses.
- De nombreux pays africains ont signé des instruments régionaux ou mondiaux visant à promouvoir les principes démocratiques, notamment la Charte de l'UA sur la démocratie, les élections et la gouvernance, le protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance et les principes et directives de la SADC régissant les élections démocratiques. Toutefois, la volonté politique de mettre en œuvre ces instruments est faible.
- Les administrateurs électoraux, les partis politiques, la société civile, les médias et les services de sécurité ont des points de vue différents sur les élections et la collaboration parmi ces acteurs peut améliorer le processus électoral.

Résumé: La séance plénière d'ouverture a défini le contexte dans lequel se dérouleraient les débats du colloque tandis que les membres du panel ont parlé de l'importance des élections et évoqué les récentes tendances en Afrique.

Les élections sont un élément central de démocratisation parce qu'elles permettent aux populations de jouir des droits consacrés par la déclaration universelle des droits de l'homme de choisir librement leurs représentants. Bien que la démocratie ne s'arrête pas aux élections, celles-ci en sont l'un des piliers indispensables. Elles sont le fondement du contrat social par lequel les dirigeants élus acquièrent la légitimité de gouverner qui leur est octroyée par les électeurs. Même si des élections crédibles ne garantissent pas une bonne gouvernance, elles produisent des dirigeants légitimes, exigence fondamentale de la bonne gouvernance. Des élections



crédibles améliorent les perspectives de consolidation de la démocratie, tandis que des élections douteuses tendent à miner le développement politique et économique.

Plusieurs facteurs contribuent à rendre le processus électoral plus crédible : tous les citoyens doivent pouvoir y participer, elles doivent être transparentes et responsables devant les citoyens. Si ces principes sont respectés, la population aura probablement confiance au processus électoral.

L'Afrique a connu un bilan électoral mitigé, bien que l'élaboration de protocoles régionaux favorisant les principes démocratiques soit le signe d'un environnement de plus en plus favorable à l'enracinement de principes et de pratiques démocratiques. Le document de Durban de l'UA en 2002 qui instaure les élections comme fondement de l'autorité d'un gouvernement déclare que les élections sont l'élément-clé de la bonne gouvernance et place sur les États-Membres de l'UA la responsabilité d'organiser des élections adhérant aux principes électoraux démocratiques. Toutefois, la volonté politique de respecter de tels engagements varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans beaucoup de pays africains, on continue de constater des tentatives de maintien d'un régime d'homme fort par des révisions de la constitution, des coups d'état ou plus insidieusement, des manipulations électorales.

Les panelistes ont encouragé les participants à profiter du colloque des élections africaines pour mieux saisir les différents points de vue que leurs homologues ont sur le processus électoral. Ils ont aussi souligné le rôle important que jouent les parties prenantes aux élections pour éviter l'instrumentalisation des élections. Par exemple, les administrateurs électoraux doivent comprendre comment on truque les élections et élaborer des mécanismes susceptibles de réduire des méfaits. Des scrutateurs de partis politiques bien formés et des observateurs électoraux non partisans sont chargés de repérer et d'empêcher le truquage.

Séance plénière: Les organes de gestion électorale et les élections en Afrique

Modératrice: **Mme Abigail Wilson**, *Directrice adjoint pour l'Afrique, International Foundation for Electoral Systems* (États-Unis)

Panelistes: **M. Francis Oké**, *Chef, Unité d'assistance électorale de la CEDEAO*, (Bénin)

Dr. Badru M. Kiggundu, *Président, Commission Électorale de l'Ouganda* (Ouganda)

M. David Azey Adeenze-Kangah, *Vice-président, Commission Électorale du Ghana* (Ghana)

Il a été demandé aux panelistes de discuter de l'efficacité des organes de gestion électorale dans des domaines essentiels tels que la planification des élections, l'inscription des électeurs sur les listes, la nomination des candidats, la gestion des données, le recrutement et la formation du personnel scrutateur, la sensibilisation des

électeurs et de la population et les mécanismes de contrôle. On leur a aussi demandé de discuter de l'importance de la sensibilisation des partis politiques, des observateurs nationaux et internationaux, des médias, et des services de sécurité.

Points clés:

- Le cadre juridique et financier des élections devrait garantir l'indépendance des commissions électorales.
- Les membres des commissions électorales devraient être choisis au cours d'un processus inclusif et transparent. L'intégrité et le professionnalisme devraient être des qualifications essentielles des personnes devant siéger aux commissions électorales.
- Les organes de gestion électorale devraient s'entretenir régulièrement avec toutes les parties-prenantes et leur offrir l'information dont elles ont besoin pour participer pleinement au processus et l'évaluer.

Résumé: Les panelistes ont discuté du rôle important des commissions électorales dans le processus électoral et ont présenté les études de cas de l'Ouganda et du Ghana. Les organes de gestion électorale ont souvent un certain nombre de difficultés qui bloquent les efforts d'organisation des élections. Organiser une élection dans l'ensemble d'un pays est une tâche énorme qui présente de nombreux défis logistiques. Souvent, les financements ne sont pas reçus à temps. Le maintien de la sécurité pose souvent problème et les commissions électorales sont parfois obligées de s'appuyer sur des services de sécurité que l'opinion considère d'un œil soupçonneux. Les partis politiques peuvent créer le chaos lorsqu'ils refusent d'accepter les résultats électoraux. Des commentaires irresponsables venant d'observateurs qui ne respectent pas les normes internationales de l'observation électorale et ne connaissent pas bien la situation du pays ou ne visitent qu'un nombre réduit de bureaux de vote peuvent saper la crédibilité des élections. Des changements fréquents de cadre dans lequel se déroulent les élections peuvent aussi bloquer les commissions électorales. En Ouganda, par exemple, des amendements de dernière minute de la législation électorale posent particulièrement problème. En 2005, lorsque l'Ouganda a organisé ses premières élections multipartites après plus de 20 ans, les lois électorales ont été adoptées seulement deux semaines avant la nomination des candidats. Il n'y a pas eu le temps de sensibiliser les électeurs, et les partis politiques et les candidats n'ont pas disposé d'assez de temps pour se préparer. Les partis politiques ougandais viennent de demander l'adoption d'une loi exigeant que tout amendement de la loi électorale soit adopté au moins un an avant l'élection.

Les décisions des commissions électorales influent sur l'ensemble des partis politiques et des divers acteurs. Un dialogue fréquent avec tous les acteurs électoraux peut accroître leur acceptation du processus électoral. La commission électorale du Ghana a collaboré activement avec des parties-prenantes, y compris en instaurant des relations permanentes avec les partis politiques, les organes de presse, les organisations de la

société civile, les organismes confessionnels, les services de sécurité et le judiciaire. Cette collaboration améliore le processus électoral et calme les tensions. Par exemple, lorsqu'une récente élection devait avoir lieu un dimanche, un nombre de groupes de chrétiens a manifesté. La commission électorale a rencontré les groupes confessionnels pour expliquer la raison de ce choix et a fini par recevoir leur assentiment. L'église catholique a ensuite publié un décret déplaçant la date de la messe pour que les fidèles n'aient pas à manquer la messe pour aller voter. Par contre, les partis politiques en Ouganda, se méfiant des motivations de la commission électorale, ont questionné la légitimité des initiatives de cette dernière visant à se réunir régulièrement avec eux lors d'un récent cycle électoral.

Vu le contrôle exercé par les organes de gestion électorale sur le processus électoral, les panelistes se sont plus particulièrement concentrés sur le problème suivant : comment garantir que les commissions électorales soient indépendantes et impartiales, facteur susceptible de renforcer la confiance de l'opinion publique dans le processus électoral? Les panelistes ont étudié divers mécanismes de nomination des membres de commission électorale, s'inquiétant des conflits d'intérêt potentiels lorsqu'un président ou des partis politiques nomment les membres des organes de gestion électorale. Pour éviter ce problème, les panelistes ont conclu que les organes de gestion électorale devraient être nommés au moyen d'un processus inclusif, transparent et comprenant des mécanismes de poids et de contrepoids. De plus, ceux qui choisissent les commissaires électoraux doivent veiller à ce que les candidats s'engagent à organiser un processus crédible et connu pour leur intégrité.

Les panelistes ont recommandé des mesures supplémentaires de garantie d'indépendance. Les commissaires électoraux doivent avoir le pouvoir de prendre des décisions indépendantes et disposer de l'espace et des moyens de faire leur travail. Des cadres juridiques peuvent être employés pour éviter que l'exécutif n'instrumentalise les décisions de la commission électorale. Les commissions électorales peuvent être assujetties à un examen judiciaire, comme c'est le cas au Ghana. En outre, les observateurs électoraux peuvent rassurer la population sur la performance de l'organe de gestion électorale lorsqu'ils évaluent le processus à la lumière des normes démocratiques.

Séance plénière: Les partis politiques dans les élections et les débats entre candidats comme outil de renforcement de la confiance et d'atténuation des conflits

Modérateur: **Dr. Augustine Magolowondo**, *Coordinateur de programmes régionaux en Afrique, Netherlands Institute for Multiparty Democracy (Malawi)*

Panelistes: **Mme Alice Wahome**, *Secrétaire générale adjointe, National Rainbow Coalition (Kenya)*

Mme Jean Mensa, *Administratrice, Institute of Economic Affairs (Ghana)*

Les participants ont réfléchi aux défis majeurs rencontrés par les partis politiques dans les processus électoraux en Afrique. On leur a également demandé de repérer et de débattre des principaux facteurs qui affectent les performances des partis politiques pendant les élections, à la fois du point de vue des partis politiques en tant qu'institutions que de celui des difficultés présentées par le contexte dans lequel se déroulent les élections. Tandis que les débats entre candidats sont un moyen de veiller à offrir aux électeurs l'information dont ils ont besoin pour faire leur choix, les participants ont du débattre de l'organisation des débats entre candidats et de la mesure dans laquelle ces derniers ont une influence décisive sur le résultat des élections.

Points clés:

- Des codes de bonne conduite assortis de mécanismes d'application peuvent réduire les conflits potentiels au cours du processus électoral.
- Une coopération entre partis peut signaler à la population que les partis politiques ont la volonté de s'affronter de façon pacifique et équitable et de travailler ensemble sur des questions d'intérêt national.
- Des consultations avec les partis politiques peuvent contribuer à renforcer la confiance dans le processus.
- Étant donné qu'ils sont bien visibles aux yeux de la population, les dirigeants au pouvoir peuvent avoir une influence importante sur l'opinion publique. Les dirigeants qui se représentent doivent donner le ton, à savoir la tolérance et le respect du processus électoral.
- Les débats entre candidats permettent aux électeurs de voter en étant mieux informés.

Résumé: Le débat en séance plénière a permis de souligner un certain nombre de problèmes auxquels sont confrontés les partis politiques et a fourni des études de cas sur le Kenya et le Ghana. Les panelistes ont souligné que l'existence de systèmes multipartites concurrents constituait une difficulté particulière dans de nombreux pays d'Afrique vu la tradition de régimes à parti unique. Dans certains pays, les partis d'opposition se sont battus pour prendre des forces et acquérir de l'expérience après le retour à un système multipartite. Les partis politiques ne sont parfois créés que pour servir d'instrument de prise de pouvoir avant les élections et ils manquent d'idéologie unificatrice. Les plus jeunes partis manquent souvent de structure, de capacité et de ressources nécessaires à un fonctionnement efficace. Dans certains pays, on assiste à la création d'une pléthore de partis politiques qui divisent l'électorat et font que les partis d'opposition ont du mal à réunir suffisamment de voix pour remporter des sièges. Les coalitions peuvent être lourdes et difficiles à former. Dans le cas du Kenya, un gouvernement d'unité nationale composé de nouvelles coalitions a été institué après les élections conflictuelles de 2007. La réunion de deux partis opposés pour gérer le

gouvernement de coalition s'est avérée épineuse et la frustration ne cesse de s'amplifier dans la population.

Les panelistes reconnaissent que les partis politiques ont le pouvoir de forger le processus électoral. Au Kenya, par exemple, le mécontentement a surgi lorsque la commission électorale n'a plus consulté les partis politiques sur la nomination des commissaires, ce qui se faisait auparavant de façon informelle. Par conséquent, les partis sont devenus de plus en plus méfiants pendant le déroulement du processus électoral, ce qui a abouti à un conflit lorsque des questions ont été soulevées à propos de l'annonce précoce des résultats des élections. Suite à la crise, le Kenya a créé une commission électorale intérimaire au moyen d'un processus transparent, concurrentiel, par lequel les candidatures des futurs commissaires étaient approuvées par le parlement avant que les commissaires ne soient nommés par le président. La nouvelle commission a consulté les partis politiques pour convenir à des réformes éventuelles.



Les relations entre la commission électorale et les partis politiques au Ghana étaient meilleures. Des réunions régulières entre les diverses parties-prenantes en vue de discuter d'élections libres de toute violence ont été un facteur important de tolérance politique accrue. En outre, les partis se sont réunis régulièrement pour discuter des questions d'intérêt national et trouver un consensus. Les partis politiques se sont accordés sur un code de bonne conduite instaurant un mécanisme de mise en application au niveau national et régional. Des réunions mensuelles se sont tenues pour étudier les enfreintes au code de conduite et publier les noms des coupables. Par conséquent, les enfreintes au code de bonne conduite ont été peu nombreuses. Néanmoins, les tensions étaient très élevées au second tour des élections au Ghana. L'appel du président sortant au respect par tous des règles et réglementations en vigueur et du mandat de la commission électorale a été essentiel au maintien de la paix lorsque le candidat de l'opposition a remporté les élections avec une petite avance.

Les débats entre candidats sont l'un des moyens dont disposent les partis pour informer la population de leurs prises de positions sur des problèmes clés ; ils contribuent donc à la tenue d'élections plus pacifiques. Les débats sont des forums de discussion ouverts à la préoccupation de l'électorat, ce qui permet aux partis et aux candidats d'élaborer des politiques répondant à ces inquiétudes. En outre, les débats peuvent aider à renforcer la camaraderie entre candidats de divers partis et à atténuer les tensions politiques. Les quatre candidats présidentiels ont participé aux débats lors de la période qui a précédé les élections de 2008 au Ghana. Recueillir les suggestions de la population lors du choix des questions à poser pendant les débats, collaborer avec les médias pour assurer une vaste couverture des débats et établir des directives et des règles strictes ainsi que des règles pour les candidats et modérateurs, tout cela contribue à la réussite des débats. La collaboration avec les équipes de campagne des

partis politiques a été très utile et a contribué à renforcer la confiance envers aux candidats.

Séance plénière: Créer des mécanismes qui suscitent la confiance dans le processus électoral: le cas des plateformes de dialogue entre partis politiques, organes de gestion électorale et autres parties prenantes

Modératrice: **Mme Joyce Titi Pitso**, *Directrice des élections et du processus electoral, Institut Électoral de l'Afrique Australe (Afrique du Sud)*

Panelistes: **M. Nana Ohene-Ntow**, *Secrétaire général, New Patriotic Party (Ghana)*
M. Christopher Theophilus Daza, *Secrétaire général, Malawi Congress Party (Malawi)*

Il a été demandé aux panélistes d'examiner des initiatives dans certains pays africains visant à mettre en place des mécanismes qui encouragent une participation active au processus électoral des diverses et principales parties-prenantes. L'expérience a montré que de tels mécanismes peuvent éviter des conflits liés aux élections et rendre le processus crédible et acceptable par tous.

Points clés:

- Des réunions entre partis politiques, la commission électorale et des représentants de la société civile peuvent renforcer la confiance des différentes parties prenantes participant aux élections.
- Un dialogue structuré entre les différents partis peut éviter les conflits et la violence électorale.

Résumé: Les panélistes ont décrit la collaboration entre partis politiques et autres parties prenantes électorales au Ghana et au Malawi, situation dans laquelle les acteurs politiques ont collaboré de façon régulière. Les participants ont conclu que les plateformes de dialogue entre partis politiques et organes de gestion électorale sont le meilleur moyen d'éviter la violence électorale.

Au Ghana, la commission consultative interpartis (IPAC) a été créée en vue de gérer les problématiques électorales importantes par le biais d'un accord informel entre la commission électorale et les partis politiques. Cet accord a permis un certain nombre de réformes majeures, notamment l'utilisation d'urnes transparentes et la déclaration des résultats électoraux dans les bureaux de vote. Bien que ses réformes n'aient pas été officialisées par la législation, elles ont néanmoins été respectées par la commission électorale. Les partis



politiques se sont aussi engagés avec le Conseil national de la paix, les chefs religieux et autres groupes de la société civile à promouvoir des élections non violentes. Puisque les partis ont lancé la commission interpartis et y ont participé à titre volontaire, ils se sont sentis très concernés par le processus.

En raison des fortes tensions qui ont précédé les élections générales de 2009 au Malawi, et le spectre du conflit électoral au Kenya étant présent dans les esprits, le Centre pour la démocratie multipartite du Malawi (CMD-M) a créé une plate-forme de dialogue réunissant de nombreuses parties prenantes en vue de promouvoir des consultations régulières entre la commission électorale et les acteurs politiques afin d'encourager une culture de dialogue, faciliter la résolution des conflits entre les partis, renforcer les capacités des partis politiques et promouvoir la paix et la réconciliation. Les participants à la plate-forme de dialogue ont débattu de divers processus électoraux et les partis ont participé aux décisions relatives à la gestion des données et des résultats. Le CMD-M a aussi élaboré des recommandations pour les médias, le pouvoir judiciaire et la police. En plus, les partis politiques ont signé un communiqué dans lequel ils acceptaient de soutenir et d'organiser des élections pacifiques et ont pris des mesures préventives contre les violences électorales.

Diner de travail: Difficultés et opportunités pour les futures élections en Afrique

Remarques par: **Brigadier Général Bob Winful** (à la retraite), *Ancien directeur des opérations de l'armée* (Ghana)
M. Kwame Karikari, *Directeur général, Media Foundation for West Africa* (Ghana)

Points clés:

- Les services de sécurité devraient élaborer une stratégie coordonnée de sécurisation des élections qui intègre tous les services de sécurité, toutes les régions du pays et tous les points du processus électoral.
- Le personnel de sécurité doit rester neutre pendant toute la durée du processus électoral.
- Les propriétaires des organes de presse donnent souvent le ton lorsqu'ils couvrent les élections. Les responsables de la régulation doivent observer de près les organes de presse appartenant à des politiciens.
- L'ensemble de réglementations qui censurent le journalisme irresponsable pourraient contribuer à assurer la paix pendant tout le processus électoral.

Résumé: En s'appuyant sur leur expérience des élections au Ghana, les conférenciers ont discuté des divers moyens susceptibles d'être employés par les forces de sécurité et les médias pour maintenir la paix pendant le processus électoral. Tandis que les services de sécurité des organes de gestion électorale doivent être en contact avec les parties prenantes des élections, ils doivent veiller à rester neutres. Au Ghana, les services de sécurité des organes de gestion électorale ont élaboré une stratégie de sécurité coordonnée sous le commandement unifié de l'inspecteur général de la police du Ghana. Tous les services en uniforme, y compris la police, les militaires, les douanes et l'immigration, se sont entraînés à coopérer pendant la durée du processus électoral. Le personnel de sécurité a travaillé avec d'autres parties prenantes afin de repérer les premiers signes de violence et de prendre les mesures qui s'imposaient en cas d'embrasement éventuel.



Les médias ont été impliqués dans un certain nombre de pays pour avoir fomenté des conflits à propos des élections. Bien que les médias ne soient pas responsables du maintien de l'ordre, les organes de presse doivent produire des reportages professionnels et éviter de répandre des rumeurs susceptibles de déclencher la violence. Pendant les élections de 2008 au Ghana, la façon dont la radio et la télévision ont couvert les résultats a encouragé la population à attendre l'information chez elle et à éviter les dangers éventuels présentés par de larges groupes convergeant dans les rues. Toutefois, certaines stations de radio appartenant à des politiciens ont diffusé des messages partisans susceptibles de troubler la paix. La Commission nationale des médias du Ghana, mandatée par la constitution de protéger la liberté de la presse et de mettre les médias publics hors d'atteinte du contrôle gouvernemental, a veillé à ce que tous les partis aient accès aux médias, mais n'avait pas le pouvoir de sanctionner les organes de presse qui se sont conduits de façon irresponsable. Un ensemble de règles de surveillance des émissions, de promotion du pluralisme médiatique et d'encouragement du journalisme responsable pourrait contribuer à réduire les éventuels conflits liés aux élections.

Séance plénière: Société civile et surveillance nationale

Modérateur: **M. Patrick Merloe**, *Directeur des programmes relatifs au processus électoral, National Democratic Institute (États-Unis)*

Panelistes: **Juge V.C.R.A.C. Crabbe**, *Conseil consultatif de l'organe de gestion électorale, Coalition of Domestic Election Observers (Ghana)*

M. Aloisious Nthenda, *Président, Malawi Electoral Support Network (Malawi)*

M. Tawanda Chimhini, *Organisateur de terrain, Zimbabwe Electoral Support Network (Zimbabwe)*

M. Badié Hima, Ancien vice président de l'Association Nationale des Droits de l'Homme (ANDDH) (Niger)

Il a été demandé aux panelistes de discuter des principes qui guident l'observation, l'accréditation, la publication de déclarations publiques et le besoin de contrôler tous les aspects du processus électoral. Ils ont dû aussi étudier l'impact des nouvelles technologies sur la surveillance électorale et sur la gestion de l'information, ainsi que les relations avec d'autres parties prenantes.

Points clés:

- Les surveillants nationaux d'élections non partisans jouent un rôle essentiel car ils offrent une évaluation impartiale du processus électoral et empêchent la fraude électorale.
- Communiquer et coopérer régulièrement avec les organes de gestion électorale peut faciliter l'accès des observateurs à l'information requise pour évaluer le processus électoral et minimiser les inquiétudes des administrateurs électoraux inquiets du fait que les observateurs pourraient saper leurs efforts.
- L'emploi pendant le processus électoral de techniques de surveillance électorale basées sur des statistiques peut offrir aux observateurs nationaux l'image d'ensemble la plus nette d'une élection et fournir une base d'évaluation de cette dernière.

Résumé: Les panelistes ont débattu de l'impact que les observateurs nationaux peuvent avoir sur une élection, en prenant les exemples du Ghana, du Malawi et du Zimbabwe. Les observateurs nationaux non partisans peuvent offrir une évaluation impartiale du processus électoral et observer une partie plus vaste du pays que les observateurs internationaux, aidant ainsi la population à évaluer la légitimité d'une élection et à savoir si leurs voix sont comptées. Dans le cas des élections de 2008 au Ghana, le second tour des élections présidentielles a été remporté par une victoire très mince. La coalition nationale des observateurs électoraux (CODEO) a fait une analyse statistique des résultats, connue sous le nom de tabulation parallèle des voix, (TPV), et a prévu les résultats à un point de pourcentage près des résultats annoncés par la



commission électorale. Les conclusions de la CODEO ont contribué à convaincre l'opinion publique et les partis politiques d'accepter les résultats annoncés par la commission électorale, évitant ainsi un conflit potentiel après une victoire si mince. De même, l'emploi par le Réseau de soutien électoral du Malawi (MESN) de techniques de surveillance basées sur les statistiques a contribué à confirmer les résultats surprenants des élections de 2009 dans ce pays.

Les observateurs nationaux peuvent aussi bloquer la manipulation électorale orchestrée par des administrateurs et des scrutateurs électoraux. Le Réseau de soutien des élections du Zimbabwe (ZESN) a choisi de mener une TPV des élections de 2008 en raison de fraudes commises lors d'élections précédentes. L'annonce des résultats de la TPV réalisée par le ZESN a forcé la commission électorale à annoncer des résultats valides si proches qu'il a fallu organiser un second tour.

Le déploiement d'observateurs à long terme pendant toute la durée du processus électoral peut aussi éviter la fraude à des moments cruciaux du processus. Les observateurs à long terme du ZESN ont contribué à des rapports réguliers publiés dans les médias et sur internet qui ont fait pression sur les acteurs politiques et les obligeant à adhérer aux normes de comportement électoral en vigueur.

Les panelistes ont aussi débattu des difficultés associées à l'observation à l'échelle nationale. Dans les grands pays, la mobilisation d'un nombre d'observateurs suffisant pour couvrir le territoire entier et réunir une information crédible et objective peut être difficile. Construire des relations de collaboration avec d'autres parties prenantes peut également être épineux. Dans certains pays, les organes de gestion électorale sont soupçonneux des observateurs et peuvent ne pas leur donner d'accréditation. Former des coalitions d'organisations de la société civile et se faire une réputation d'impartialité peut améliorer la crédibilité des initiatives d'observation nationale et réduire l'éventualité qu'un organe de gestion électorale se sente menacé par ces initiatives. Une autre difficulté rencontrée par les observateurs nationaux réside dans le fait que la législation qui empêche les électeurs de voter en dehors de leur circonscription électorale peut empêcher les observateurs de voter. Au Ghana les observateurs nationaux ont eu le droit de voter un jour plus tôt pour ne pas être écartés des élections.

L'emploi des TPV le jour du scrutin est une pratique relativement nouvelle qui gagne progressivement du terrain en Afrique. Au Ghana et au Malawi, les groupes d'observateurs nationaux ont œuvré pour que la TPV soit mieux comprise et pour calmer les inquiétudes des commissions électorales et autres parties-prenantes face à l'usage des techniques de surveillance à base de statistiques. Ils ont souligné que les TPV n'avaient pas pour objet de faire concurrence à la commission électorale mais plutôt



d'offrir une aide supplémentaire à la commission et de contribuer à apaiser les tensions dans l'éventualité d'un résultat serré. De même, le ZESN du Zimbabwe s'est efforcé de rassurer les parties prenantes des élections sur ses intentions au moment de réaliser des TPV. Bien qu'au Zimbabwe les organisations de la société civile soient généralement considérées comme anti-gouvernementales, l'engagement du ZESN à ne pas être partisan a conduit toutes les parties à prendre les résultats de la TPV au sérieux.

Pour conduire une initiative de surveillance basée sur les statistiques, les groupes d'observation nationale ont besoin de connaître le nombre exact de bureau de vote et de savoir où ils se trouvent pour générer un échantillon statistique valide. Les observateurs ont aussi besoin d'accréditation et d'un accès sécurisé aux bureaux de vote. Un système de communication efficace doit être établi et les observateurs doivent apprendre à s'en servir.

Les panelistes ont conclu que puisque les TPV ne fournissent qu'une information sur le comptage et la transmission des voix le jour des élections, le déploiement d'observateurs à long terme est également important pour brosser le tableau le plus vaste de la façon dont l'élection a été organisée.

Séance plénière: Plaidoyer médiatique et couverture des élections

Modérateur: **M. Ben Akoh**, *Directeur de programmes relatifs aux médias et technologie, Open Society Initiative for West Africa* (Nigeria)

Panelistes: **Dr. Nana Tanko**, *Directrice général, Open Society Initiative for West Africa* (Nigeria)

M. Kwame Karikari, *Directeur général, Media Foundation for West Africa* (Ghana)

M. Kwami Ahiabenu, *Directeur, International Institute of ICT Journalism* (Ghana)

M. Gbenga Aruleba, *Directeur, News for Daar Communications* (Nigeria)

M. Souleymane Diallo, *Coordinateur, Coalition des Organes de Presse de Guinée Lynx* (Guinée)

Vu le rôle de plus en plus vital des médias dans la couverture des élections et dans la surveillance de la gouvernance post électorale, il a été demandé aux membres du panel d'étudier l'impact de la technologie moderne avant, pendant et après les élections de 2009 au Ghana, ainsi que les difficultés rencontrées par les professionnels des médias au Nigeria et en Guinée.

Points clés:

- L'accès aux médias offre la possibilité aux candidats de veiller à ce que la population soit informée de ses choix avant le scrutin.
- Les organes de presse d'Etat doivent offrir un accès égal à tous les candidats.
- Les organes de presse doivent faire usage de nouvelles technologies pour élargir la couverture électorale et offrir aux électeurs une information qui renforce leur engagement et leur participation au processus électoral.

Résumé: Les membres du panel ont débattu de la nature des médias dans de nombreux pays africains en période électorale. La liberté d'expression et l'accès aux

médias est essentiel car il offre aux partis d'opposition la chance d'entrer en lice à égalité, et pourtant l'accès reste limité dans de nombreux pays d'Afrique. De nombreux journalistes continuent de subir la répression lorsqu'ils tentent de pratiquer un journalisme authentique et responsable. Bien que les organes de presse privés aient pris de l'ampleur ces deux dernières décennies, les médias d'État continuent de dominer les ondes dans de nombreux pays et sont souvent favorables au parti au pouvoir. De nombreuses sources médiatiques alternatives sont également partisans. Les reportages partiels, communs sur le continent, volent la population d'une information exacte requise pour prendre des décisions fondées le jour du scrutin. La rhétorique partisane amplifiée par les médias peut aussi alimenter les conflits.

La liberté de la presse n'est toujours pas respectée dans un certain nombre de pays. Dans d'autres, les journalistes s'intéressent plus aux scandales ou aux sujets salaces qu'aux questions concrètes qui intéressent les électeurs. De plus, les journalistes sous-payés peuvent compléter leurs revenus en acceptant de l'argent des politiciens.

Dans des sociétés fermées, les médias locaux et internationaux ont adopté des méthodes innovantes et non-traditionnelles telles que des outils de communication sur le web qui permettent à la population d'assumer des rôles et responsabilités nouvelles de production de contenu et de surveillance de la gouvernance. Les avancées technologiques ont favorisé le développement d'organes de presse plus indépendants. Les téléphones portables et les textos sont des outils essentiels au recueil et à la transmission d'information.



Les participants ont aussi parlé des difficultés rencontrées par les médias en Guinée, au Nigeria et au Kenya. En Guinée, les médias d'Etat ne sont pas ouverts aux partis d'opposition et la répression passée a rendu les journalistes craintifs. Bien que les lois sur la presse adoptées en 2005 et en 2006 aient ouvert de nouveaux espaces médiatiques, une culture médiatique responsable n'a pas encore eu le temps de se développer. Il n'y a pas assez d'investisseurs soutenant des médias indépendants et parmi les nouvelles sources d'information, un grand nombre appartiennent à des responsables politiques.

Au Nigeria, le pluralisme médiatique existe et a contribué à élargir le débat sur les problèmes de gouvernance. Les médias ont été le fer de lance de la campagne de promotion des réformes électorales depuis les élections douteuses de 2007. Néanmoins, un régime subsiste qui impose des contraintes aux médias et le gouvernement peut fermer à volonté tout organe de presse. Dans l'attente des élections nationales de 2011, les institutions démocratiques du Nigeria rencontreront bientôt de nouvelles épreuves et l'existence d'un contexte plus favorable aux médias sera une première étape nécessaire sur la voie d'un meilleur bilan électoral dans ce pays.

Au Kenya, les médias ont contribué à des flambées de violence après les élections de 2007 en publiant des déclarations incendiaires, en exagérant les attentes et en diffusant les résultats avant que la commission électorale ne les ait annoncés. Élaborer des mesures pour réglementer les médias est devenu une priorité après ces élections.

Pour améliorer la performance des médias pendant le processus électoral, les membres du panel ont encouragé les militants à recommander que les médias d'état soient plus ouverts. Les journalistes peuvent aussi avoir besoin d'une formation supplémentaire pour souligner l'importance du journalisme non partisan. La population doit aussi être consciente des possibilités de parti pris des organes de presse lorsque ces derniers appartiennent aux hommes politiques.

Séance plénière: Échanges sur le savoir électoral et coordination de partenariats : Charte de l'Union Africaine sur la Démocratie, les Élections et la Gouvernance, Protocole de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, Principes et Directives de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe Régissant les Élections Démocratiques

Modérateur: **Professeur Clever Nyathi**, *Conseiller principal en gouvernance, le Bureau du Programme des Nations-Unies pour le Développement du Ghana* (Ghana)

Panelistes: **Dr. Kamil Kamaluddeen**, *Directeur pays, le Bureau du Programme des Nations-Unies pour le Développement du Ghana* (Ghana)

Dr. Jibrin Ibrahim, *Directeur, Centre pour la Démocratie et le Développement* (Nigeria)

M. David Azey Adeenze-Kangah, *Vice-président, Commission Électorale du Ghana* (Ghana)

Il a été demandé aux panelistes d'examiner le rôle des organes gouvernementaux régionaux dans l'observation électorale, le contenu de la Charte de l'UA sur la démocratie, les élections et la gouvernance, ainsi que d'autres protocoles susceptibles de faciliter des élections crédibles. On leur a aussi demandé de discuter de la coordination de l'assistance électorale parmi les acteurs extérieurs et les partenaires de développement, ainsi que des efforts faits pour garantir un soutien durable.

Points clés:

- Les traités régionaux sont des outils de plaidoyer utiles lorsqu'ils énoncent un ensemble de principes auxquels les activistes peuvent se rallier. La population a besoin d'être mieux informée des accords existants pour les défendre efficacement, notamment dans les pays où la volonté politique d'appliquer leurs clauses est inexistante.

- La communication d'information et d'expérience entre parties-prenantes électorales de divers pays peut aider les pays à améliorer leurs processus électoral.

Résumé: Au fur et à mesure que le monde est devenu de plus en plus interdépendant, les pays et les organisations internationales ont pris grand intérêt dans les élections des autres pays. En fin de compte, le développement d'un pays incombe à son gouvernement et à son peuple qui doivent se sentir partie prenante de leur processus électoral et politique. Toutefois, les panelistes reconnaissent que les acteurs extérieurs peuvent offrir une assistance.

Les panelistes ont débattu du rôle que les partenaires de développement peuvent jouer dans le processus électoral, y compris la formation des administrateurs de l'élection, la médiation des conflits électoraux, le financement de la sensibilisation des électeurs, et le partage des connaissances, des expériences et des ressources. Une aide bien coordonnée garantit la reddition de comptes, la transparence et l'emploi pertinent de l'aide des donateurs. Dans le cas des élections de 2008 au Ghana, les partenaires de développement ont fourni des financements pour l'éducation civique et ont veillé à ce que le gouvernement s'engage à octroyer rapidement les fonds, ainsi que l'exige la commission électorale.

Les partenaires de développement peuvent aussi financer des observateurs internationaux. Des inquiétudes ont été soulevées quant au fait que les observateurs internationaux peuvent avoir une influence disproportionnée sur la façon dont une élection est perçue alors qu'ils n'ont pas une compréhension approfondie du pays et du contexte dans lequel se déroulent les élections. Les panelistes ont encouragé les observateurs internationaux à œuvrer en coordination avec les organes de gestion électorale et à respecter les normes internationales d'observation électorale pour minimiser de telles préoccupations.

Outre un soutien direct, les organes extérieurs peuvent fixer des normes d'évaluation électorale. Les accords régionaux qui soutiennent la démocratie sont importants. Depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, un nombre d'instruments a été élaboré en vue de promouvoir les droits de l'homme et la gouvernance démocratique. Toutefois, les accords régionaux tendent à être faibles en termes de sanctions, et de nombreux pays ont signé des protocoles qu'ils ont omis de mettre en œuvre. Malgré l'importance symbolique de ces instruments, la consolidation démocratique dans un certain nombre de pays africains a reculé avec l'annulation des limites de mandats par certains dirigeants africains, le retour des coups d'état sur le continent et l'érosion dans certains pays du respect des droits de l'homme.

Les panelistes ont conclu que les échanges et réunions transfrontalières peuvent faciliter le partage des connaissances sur tout le continent. La commission électorale du Ghana a envoyé du personnel dans d'autres pays pour apporter son assistance électorale, notamment lors des élections historiques de 1994 en Afrique du sud. Au niveau régional, la commission électorale du Ghana a travaillé étroitement avec la

CEDEAO et a joué un rôle important en créant le Réseau des organes de gestion électorale.

Séance plénière: Le rôle du secteur de la sécurité : garantir des élections libres, justes et sécurisées

Modérateur: **Dr. Mathurin C. Houngnikpo**, *Chaire académique des relations entre civils et militaires, Centre des Études Stratégiques de l'Afrique* (Bénin)

Panelistes: **Inspecteur Général de Police (à la retraite) Patrick Acheampong**, *Coordinateur, National Elections Security Task Force* (Ghana)

Général Lamine Cissé, *Officier général et ancien inspecteur général, Forces Armées; Chef interarmées, forces armées* (Sénégal)

Général Owoye Andrew Azazi, *Ancien chef du personnel de défense, armée du Nigeria; président, comité sur la transformation de l'armée nigériane* (Nigeria)

Les panelistes ont dû examiner le professionnalisme des services de sécurité, revoir les règles d'engagement pertinentes lors des élections, et discuter des instruments tels que le code de bonne conduite qui atténue les conflits et préserve l'intégrité du processus électoral. Ils ont aussi dû débattre de l'importance des communications régulières entre les services de sécurité et les principales parties-prenantes.

Points clés:

- La planification coordonnée de tous les services de sécurité est essentielle à la tenue d'élections pacifiques.
- Les forces de sécurité doivent rester neutres et éviter d'intimider les électeurs.
- Le personnel de sécurité devrait repérer les points d'embrassement potentiels et intervenir rapidement pour maintenir l'ordre en cas de problème.

Résumé: Les panelistes ont tracé dans leurs grandes lignes le rôle des services de sécurité en période électorale en s'appuyant sur leur expérience au Ghana, au Sénégal, et au Nigeria. Dans chaque cas, le secteur de la sécurité a été chargé de maintenir la paix et l'ordre pendant la période de préparation des élections, le jour du scrutin et dans les jours qui ont suivi. Les panelistes ont conclu que la coordination de l'ensemble du personnel de sécurité est importante si l'on veut parer à toute éventualité. Au Ghana, un groupe d'intervention spécial de sécurisation des élections nationales a été créé au début du processus électoral. Il était composé de représentants de nombreux services de sécurité participant à la sécurisation du pays. Le groupe d'intervention spéciale s'est réuni régulièrement avec la commission électorale, les chefs traditionnels et religieux et les partis politiques. De même, une commission nationale de sécurité a été créée au Sénégal afin de réunir les chefs de divers services de sécurité. La planification avancée en vue d'élaborer une stratégie coordonnée a accru l'efficacité des forces de sécurité.

En outre, les panelistes ont conclu que pour maintenir l'ordre, il est important que les médias exercent une vigilance accrue et que toutes plaintes et allégations de violence fassent l'objet d'une enquête rapide.

Les forces de sécurité sont souvent chargées de protéger et de transporter les documents électoraux. Des précautions doivent être prises pour améliorer la confiance de la population dans le fait que les documents électoraux ne seront pas touchés pendant le transport vers les bureaux de vote et provenant de ces derniers. Par exemple, il est possible d'employer des enveloppes signées, timbrées ou scellées pour garantir l'intégrité des bulletins de vote.



La population peut se sentir intimidée par le personnel de sécurité se trouvant près des bureaux de vote. Les panelistes ont noté que l'élaboration et l'application d'un code de bonne conduite pour le personnel de sécurité peut calmer les tensions.

Les panelistes ont aussi mis l'accent sur le financement des services de sécurité. Pour former le personnel aux protocoles précis concernant l'environnement électoral et déployer le personnel dans tout le pays, des financements adéquats doivent être reçus bien avant le jour du scrutin.

Dîner de travail: Aperçu des rôles, codes de bonne conduite, organes de contrôle des médias, accès à l'information sur les processus, éducation civique, communication des résultats et recueil d'information avec les autres parties-prenantes

Remarques : **Dr. Emmanuel Akwetey**, *Directeur général, Institut pour la Gouvernance Démocratique (Ghana)*

Point clé:

- La société civile a un rôle important à jouer: promouvoir une conduite professionnelle des médias pendant la période électorale.

Résumé: Le dîner de travail a été consacré à un débat supplémentaire sur le rôle des médias dans le processus électoral. Vu le risque que les médias incitent à la violence, particulièrement en période électorale lorsque les tensions sont élevées, les participants ont évoqué le besoin de mécanismes sanctionnant les organes de presse qui enfreignent la loi, agissent à l'encontre du bien public ou disséminent de fausses informations. En outre, la société civile peut surveiller les médias et exercer des pressions pour des diffusions plus professionnelles et plus responsables. Par exemple, lors des élections du Ghana de 2008, les chefs des groupes confessionnels ont

collectivement demandé un journalisme responsable. L'Initiative du forum civique dans le pays a réuni des particuliers pour ouvrir le dialogue sur l'unité à un moment critique du processus électoral.

Conclusion: Séance plénière : Examen des meilleures pratiques, exposés des groupes de travail, et adoption du document du colloque

Modératrice: **Mme Barrie Freeman**, *Directrice adjoint régional pour l'Afrique centrale et de l'Ouest, National Democratic Institute (United States)*

Panelistes: Rapporteurs des cinq groupes de travail sectoriels

Après les discussions en séance plénière décrites ci-dessus, les participants se sont scindés en groupes de travail pour discuter plus en détail de chaque secteur représenté au colloque. Les groupes de travail ont analysé les cas présentés pendant le colloque pour en extraire les meilleures pratiques dans leur secteur, pratiques susceptibles de contribuer à une crédibilité accrue des élections. En s'appuyant sur les conclusions des groupes de travail, le Communiqué d' Accra du colloque sur les élections africaines a été élaboré avec des recommandations pour les professionnels des élections.²



Le communiqué approuve la Charte de l'UA sur la démocratie, les élections et la gouvernance qui a été adoptée en janvier 2007 mais n'a pas encore été ratifiée par le nombre requis d'États-Membres. La charte souligne le besoin d'élections démocratiques crédibles sur le continent, appelant les États africains à s'engager à organiser « des élections transparentes, libres et justes ».

Le communiqué comprend 62 recommandations précises pour les gouvernements africains, les organes de gestion électorale, les partis politiques, les services de sécurité, la société civile, les groupes d'observation et de surveillance électorale nationaux et internationaux, et les médias. Les participants se sont engagés à appliquer dans leurs pays respectifs les principes compris dans le communiqué et à instaurer des mécanismes en vue de continuer à échanger idées et expériences. Les organisateurs du colloque espèrent que les participants communiqueront partout ces recommandations et contribueront à une amélioration des processus électoraux dans tous les pays d'Afrique.

² Le communiqué est inclus en annexe I.

Annexe I



COMMUNIQUÉ D'ACCRA du COLLOQUE SUR LES ÉLECTIONS EN AFRIQUE

Le 14 novembre 2009

Les dirigeants des organismes de gestion électorale, des partis politiques, des services de sécurité, de la société civile et des médias de 25 pays d'Afrique subsaharienne se sont réunis à Accra, au Ghana, du 12 au 14 novembre 2009, en vue de procéder à une évaluation des élections sur le continent et de formuler des recommandations visant à élever les normes de professionnalisme, améliorer le processus électoral et atténuer les conflits liés aux élections.

Dans de nombreux pays d'Afrique, des élections réussies ont renforcé les institutions et les pratiques démocratiques tout en favorisant la croissance économique. Dans d'autres pays, des élections crédibles ont ouvert la voie à la réconciliation nationale et au retour à un gouvernement civil, après des périodes de conflits armés et de guerre civile. Parallèlement, des élections douteuses ont engendré la violence, accru la polarisation de sociétés déjà divisées et sapé la confiance de la population envers le processus électoral et politique.

Pendant le colloque d'Accra, les participants ont examiné les succès et les défis des récentes élections sur le continent. Les débats sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés des élections ont à nouveau mis en exergue l'importance d'une collaboration intersectorielle, d'une bonne communication et de la confiance mutuelle des parties-prenantes comme étant les ingrédients essentiels de la réussite des élections. Les participants ont contribué à des débats comparatifs sur la conception et la structuration des organismes de gestion électorale ainsi que sur les mécanismes d'atténuation des conflits (comme, par exemple, des plateformes de dialogue entre partis, des commissions de liaison entre partis et des codes déontologiques intersectoriels), ainsi que sur leurs dispositions d'application. Évaluant les meilleures pratiques, les participants ont énuméré les éléments suivants comme conditions préalables à des élections pacifiques, participatives et crédibles : inclusion, transparence, intégrité, professionnalisme et responsabilisation.

Les participants ont reconnu qu'il faut approcher les élections de manière holistique, à savoir coordonner les divers organismes de gestion électorale, les partis politiques, les services de sécurité, la société civile, les chefs religieux et les médias. Ils ont aussi constaté sur l'ensemble du continent l'existence d'une demande croissante de renforcement des institutions et des pratiques démocratiques et ils ont pris note de l'existence de la volonté politique croissante de promouvoir des élections crédibles,

même si dans de nombreux pays, le processus électoral est loin de répondre aux attentes des populations.

Les participants ont examiné l'importance de la Charte de l'Union africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance, adoptée en 2007. L'article 17 de la Charte « réitère l'engagement d'organiser des élections transparentes, libres et équitables, conformément aux Déclarations de l'OUA/UA sur les principes qui gouvernent les élections démocratiques en Afrique » et appelle les pays à prendre des mesures concrètes pour assumer leurs responsabilités. L'article 22 de la Charte engage les gouvernements à « créer un cadre favorable au contrôle d'élections indépendantes et impartiales ou des mécanismes d'observation de celles-ci. »

Les participants se sont accordés sur le fait que les gouvernements africains doivent ratifier promptement la charte de l'UA et autres instruments pertinents, et que la société civile doit favoriser et surveiller le respect de ceux-ci et publier des notes ou autres rapports sur l'application de leurs dispositions.

Les participants ont reconnu les actes positifs d'organisations régionales telles que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADEC) qui ont adopté des protocoles visant à favoriser la gouvernance démocratique et le respect de normes élevées de déontologie électorale. Toutefois, les participants ont noté avec inquiétude que l'application de ces normes varie fortement selon les États-membres.

Tenant compte de la diversité des expériences et des enseignements tirés sur le continent, et reconnaissant l'universalité des valeurs démocratiques, des discussions franches et concrètes lors du colloque sur la situation des élections en Afrique ont abouti aux recommandations suivantes :

Aux gouvernements africains :

1. Ratifier la Charte de l'Union africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance ainsi que les instruments régionaux pertinents et mettre en place des mécanismes de contrôle et d'application de ses principes.
2. Garantir que les cadres constitutionnel, juridique et réglementaire conformes aux meilleures pratiques internationales, notamment l'inscription continue des électeurs, soient établis en temps opportun. Ces cadres ne doivent pas être modifiés de façon unilatérale.
3. Adopter des mesures pour le financement intégral des élections grâce à l'affectation de crédits au titre de la souveraineté nationale.

4. Créer des organismes de gestion électorale dont les dirigeants et les membres sont choisis pour leur intégrité, leur professionnalisme et leur aptitude à agir de façon indépendante.
5. Débloquer des crédits pour les organismes de gestion électorale au début du processus et respecter l'indépendance de ces organismes.
6. Créer un organe de coordination intégré et impartial chargé de la sécurité pendant les élections, réunissant tous les services de sécurité et autres parties prenantes du pays, comme par exemple les représentants des partis politiques, de la société civile et des médias qui jouent un rôle pendant le processus électoral, l'objectif étant de favoriser un maintien d'ordre cohérent, professionnel et performant lors des élections.
7. Créer un climat favorable où les organismes nationaux de contrôle des élections et les groupes d'observateurs étrangers peuvent, en toute liberté, observer et commenter tous les aspects du processus électoral.
8. Encourager des médias libres, responsables et forts comme moyen de promotion des élections démocratiques et de la bonne gouvernance par :
 - a. L'instauration d'un ensemble de règlements favorables au pluralisme des médias, encourageant le journalisme responsable, tant sur le plan de la revendication des idées que sur celui des points de vue, et sanctionnant les médias qui incitent à la violence et aux conflits ou au déraillement du processus démocratique.
 - b. Abrogation de la responsabilité pénale du journaliste dans la couverture médiatique de la campagne électorale et de la couverture médiatique des activités des candidats.
 - c. Assurance que tous les partis politiques ont un accès égal aux médias publics.
9. Mise en place de mécanismes adaptés à une résolution prompt, juste et équitable des conflits électoraux.
10. Sanction judiciaire, opportune, juste et équitable des délits liés aux élections.

Aux organismes de gestion électorale :

1. Accorder suffisamment de temps et de ressources aux aspects essentiels du processus électoral, notamment la planification des élections et du budget, la sélection des effectifs et le renforcement des capacités, l'inscription des électeurs sur les listes électorales, la sélection des candidats, la gestion des

données, le recrutement et la formation des scrutateurs, la sensibilisation des électeurs et l'éducation civique, et les mécanismes de respect des procédures.

2. Renforcer les capacités en vue de faciliter l'inscription des électeurs sur les listes électorales, soit de façon continue, soit conformément aux exigences de la législation du pays.
3. Mener ces activités de façon transparente.
4. Veiller au traitement équitable de tous les candidats et des populations en communiquant régulièrement avec les partis politiques, la société civile, les organismes nationaux de surveillance des élections et les groupes d'observateurs étrangers, les médias et les services de sécurité.
5. Se mettre à la disposition des partis politiques et des agents des candidats, des organismes nationaux de surveillance des élections et des observateurs, des médias et des observateurs étrangers intéressés par le contrôle du processus électoral.
6. Veiller à ce qu'une information exacte sur le processus électoral soit communiquée au public de façon régulière et opportune.
7. Veiller à ce que les groupes marginalisés tels que les handicapés, les jeunes et les femmes, aient accès au processus électoral.
8. Œuvrer avec les autres parties-prenantes à la tenue d'élections pacifiques et crédibles.
9. Compter, compiler et annoncer les résultats des élections promptement, et dans la transparence.

Aux partis politiques :

1. Pour donner à tous des chances égales, favorables à des élections crédibles, démocratiques et pacifiques, préconiser une réforme des conditions et des règles électorales, le cas échéant.
2. Promouvoir et participer activement aux plateformes de dialogue entre les diverses parties-prenantes ainsi qu'au sein des partis et entre eux, en vue de favoriser des mécanismes de transparence et d'inclusion à l'intérieur des partis qui soient susceptibles de contribuer à des élections pacifiques et crédibles.
3. S'engager à agir à tout moment de façon pacifique, notamment pendant les périodes électorales, signer et appliquer les codes déontologiques, et sensibiliser les dirigeants et militants des partis au respect de leurs engagements.

4. Inspecter les registres électoraux pendant les périodes d'affichage et recourir aux moyens légaux susceptibles de corriger la situation en cas de lacunes ou d'omissions.
5. Éviter les stratégies et messages de campagne faisant appel aux différences ethniques ou régionales.
6. Se concentrer sur des politiques publiques axées sur des problèmes précis, ainsi que sur l'élaboration du programme politique, et veiller à ce que ces documents circulent largement dans la population.
7. S'engager à prendre part aux débats entre candidats ou partis et préconiser la couverture médiatique la plus large pour permettre aux électeurs de faire des choix électoraux informés.
8. Pratiquer la démocratie interne, notamment lors de la sélection des candidats et de la procédure de nominations.
9. Veiller à ce que les agents des partis soient correctement choisis, formés et surveillés lors des périodes électorales.
10. Stipuler dans les chartes des partis et les diverses réglementations internes l'inclusion des femmes et des groupes marginalisés aux postes de cadres de leurs partis respectifs.
11. Recruter et sensibiliser constamment les membres, y compris les femmes, les jeunes et les représentants d'autres groupes marginalisés.
12. Préparer les femmes et les jeunes aux fonctions de dirigeants au sein des structures de partis et à se porter candidats à des fonctions électives.
13. Accepter ouvertement les résultats d'élections crédibles et démocratiques.
14. Éviter de protéger de sanctions judiciaires adaptées et justes les membres du parti ou les militants qui auraient commis des délits électoraux.

Aux groupes nationaux et internationaux de surveillance des élections et d'observateurs :

1. Adhérer aux normes et principes régionaux et internationaux qui régissent la surveillance électorale. Choisir des surveillants et des observateurs pour leurs compétences et leur impartialité. Appliquer les codes de déontologie à tous les observateurs et surveillants électoraux.

2. Observer et rendre compte de tous les aspects du processus électoral, notamment des facteurs qui ont un impact sur l'ensemble de la situation politique.
3. Mener ces activités de façon impartiale et transparente.
4. Créer des partenariats et coordonner des initiatives, dans toute la mesure du possible, parmi les groupes et au sein des coalitions.
5. Œuvrer avec d'autres parties-prenantes pour assurer la tenue d'élections pacifiques et crédibles.
6. Recruter des surveillants électoraux locaux parmi les organismes communautaires.
7. Créer des réseaux régionaux, tels que le Réseau de soutien électoral de la SADC (SADC-ESN) en vue de disséminer les meilleures pratiques et les enseignements tirés d'expériences passées.
8. Recourir aux nouvelles technologies et méthodologies, telles que les échantillons aléatoires à base de statistiques ou l'établissement de tableaux de votes parallèles pour améliorer la qualité des initiatives d'observation.
9. Veiller à ce que les observateurs étrangers soient au courant de la législation, des coutumes et de la culture locale.

A la société civile :

1. Mener des campagnes de sensibilisation et d'éducation civique des électeurs à toutes les étapes de la procédure électorale.
2. Bien comprendre les cadres constitutionnel, juridique et électoral en vue de préconiser une réforme électorale, le cas échéant.
3. Œuvrer à la promulgation de lois électorales qui renforcent un processus électoral pacifique et crédible.
4. Promouvoir les plateformes de dialogue électoral et mener des initiatives d'atténuation des conflits.
5. Promouvoir la participation des femmes et des jeunes à tous les stades du processus électoral.
6. Organiser et tenir des débats entre candidats en coordination avec les médias, les partis politiques et les candidats.

Aux médias :

1. Les médias d'État ou contrôlés par l'État doivent respecter et appliquer les codes de déontologie interdisant des actualités partisanses ou toute autre couverture médiatique partielle et doivent garantir une couverture exacte, juste et équitable des candidats aux élections.
2. Les médias d'État et/ou contrôlés par l'État doivent offrir un accès équitable et libre à tous les candidats, sur tous leurs supports médiatiques.
3. Les médias d'État doivent servir de médias publics et les protocoles, règlements et codes de déontologie adoptés doivent veiller à ce que ce service public soit non partisan et respecte l'intérêt du public, y compris lors du scrutin.
4. Les médias d'État ou contrôlés par l'État doivent offrir de bons programmes de sensibilisation des électeurs pour que l'opinion comprenne les procédures d'inscription sur les listes et devant être suivies le jour du scrutin.
5. Les radios communautaires--un médium nouveau et en pleine expansion, qui facilite la diffusion de programmes en dialecte local et à des groupes cibles--devraient être pleinement intégrés dans la formation des électeurs nationaux et dans les initiatives régionales de monitoring.
6. Les médias privés doivent adopter et appliquer les codes de déontologie, les normes éthiques et les directives professionnelles exigeant une couverture neutre, précise et équitable des partis politiques et des candidats. Des articles ou reportages sur les partis politiques ou les activités des candidats qui favoriseraient un parti ou un candidat doivent être clairement séparés de la couverture de l'actualité et signalés comme étant des articles/reportages éditoriaux.
7. Les médias d'État, les médias contrôlés par l'État et les médias privés doivent former leurs journalistes et leur personnel pour qu'ils couvrent les élections de façon exacte, performante et professionnelle.
8. Le rôle des médias dans le monitoring du processus électoral sous tous ses aspects devrait être un processus continu, tout le long du cycle électoral.

Aux services de sécurité :

1. Reconnaître qu'assurer la sécurité pendant la période électorale fait partie de l'ensemble des mesures de sécurité offertes aux populations et, par conséquent, veiller à ce que la protection des civils soit une priorité pendant les élections.
2. Assumer les responsabilités de l'institution et veiller à l'impartialité des services de sécurité dans leurs missions officielles pendant toute la durée du processus électoral.
3. Participer activement aux organismes de coordination électorale à l'échelle nationale, régionale et locale pour optimiser la coopération et la coordination intra-gouvernementale pendant les élections et entre les périodes électorales.
4. Définir le rôle de chaque service de sécurité dans la mission de sécurisation de la période électorale. Il est préférable que la police assure la direction de l'initiative intégrée et fasse appel aux militaires, le cas échéant.
5. Évaluer les dangers électoraux et préparer avant le jour des élections des plans de sécurité, s'assurant que la formation a été dispensée, les réseaux de communication sont en place et les capacités d'intervention ont été testées.
6. Maintenir des normes élevées de professionnalisme pendant toutes les phases du processus électoral.

Conclusion :

Les participants des divers secteurs représentés au colloque s'efforceront d'appliquer ces principes dans leurs pays respectifs et créeront des mécanismes qui leur permettront de continuer à échanger leurs idées et leurs expériences.

Les participants appellent les organismes existants, tels que l'Union africaine et son mécanisme d'examen par des pairs, à jouer un rôle plus actif dans le partage des meilleurs pratiques et des enseignements tirés sur le continent dans le domaine crucial de la démocratie et la bonne gouvernance.

Les participants expriment leur gratitude à la population du Ghana qui les a aidés à faciliter le colloque et la remercient de son hospitalité. Ils remercient également les quatre organisations ghanéennes qui ont contribué aux volets essentiels de cette réunion : Le Centre pour le développement démocratique, la Coalition des observateurs électoraux nationaux, la Commission électorale du Ghana et l'Institut des affaires économiques. Ils remercient tous ceux qui ont participé à cet événement : Le Centre des études stratégiques en Afrique, La Fondation internationale pour les systèmes électoraux, le National Democratic Institute, l'Institut des Pays-Bas pour la démocratie multipartite, la Open Society Initiative pour l'Afrique de l'Ouest et le bureau du PNUD au Ghana. Les participants apprécient l'appui de l'Agence des États-Unis pour le

développement international, de l'Union européenne et du National Endowment for Democracy.

Annexe II

Liste des participants au colloque

Benin

Hon. Conceptia Ouinsou

Président de la Cour Constitutionnelle

Paulin Djakpo

Directeur de Cabinet, Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur

Hon. Charles Djrekpo

Ancien Président, Commission Électorale Nationale Autonome
Ancien Parlementaire

Francis Oké

Responsable de l'Unité d'Assistance Électorale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Burkina Faso

François d'Assise Yaméogo

Directeur de Cabinet, Commission Electorale Nationale Indépendante

Hon. Jean Kondé

Magistrat, Cour de Cassation de Ouagadougou
Membre, Tribunal Arbitral du Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples

Burundi

Général Major Sylvestre Nimubona

Conseiller du Ministre de la Défense Nationale

Fabien Nsengimana

Directeur, Programme de Formation du Leadership Burundais

Prosper Ntahorwamiye

Commissaire à la Communication, Commission Électorale Nationale Indépendante

Leonard Nyangoma

Président, Conseil National Pour la Défense de la Démocratie

Papien Ruhatora

Chef de Cabinet, Ministère de la Bonne Gouvernance, de la Privatisation, de l'Inspection Générale de l'Etat et de l'Administration Locale

Cameroun

Gustave Azebaze Djouaka

Independent Journalist
Executive Member, Association of Cameroonians Journalists

Dr. Hilaire Kamga

Président, Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun

Cote d'Ivoire

Dominique Assalae Aka-Bwassi

Premier Vice Coordinateur, Convention de la Société Civile Ivoirienne

Général de Brigade (ret.) Asso Hakawa Augustin

Conseiller Spécial à la Présidence

Guillaume Gbato

Journaliste
Membre, Syndicat National des Agents de la Presse Privée de Côte d'Ivoire

Dr. Raphael Ouattara

Ancien Président, Section Ivoirienne de l'Association Internationale pour la Démocratie en Afrique
Ancien Vice Président, Commission Nationale Electorale

Ghana

Inspector General Patrick Acheampong

Inspector General of Police (ret)
Coordinator, National Elections Security Task Force

David Azey Adeenze-Kangah

Deputy Chairman, Electoral Commission of Ghana

Dr. Emmanuel Akwetey

Executive Director, Institute for Democratic Governance

Nicholaus Akyire

Advisory Board Member, Coalition of Domestic Election Observers

Kwami Ahiabenu

Director, International Institute of Information and Communication Technologies
Journalism

Daniel Armah-Attoh

Senior Research Officer, Center for Democratic Development-Ghana

Kojo Pumpuni Asante

Head of Programs, Center for Democratic Development-Ghana

Eric Carbonu

Advisory Board Member, Coalition of Domestic Election Observers

Justice VCRAC Crabbe

Co-Chair, Coalition of Domestic Election Observers

Rev. Dr. Fred Deegbe

Advisory Board Member, Coalition of Domestic Election Observers

Theodore Dzeble

Public Affairs Officer, Center for Democratic Development-Ghana

Augusta Sena Gabianu

Advisory Board Member, Coalition of Domestic Election Observers

Prof. Miranda Greenstreet

Co-Chair, Coalition of Domestic Election Observers

Nicholas Halm

Advisory Board Member, Coalition of Domestic Election Observers

Kwame Karikari

Executive Director, Media Foundation for West Africa

John Larvie

Senior Program Officer, Center for Democratic Development-Ghana

Jean Mensa

Administrator, Institute of Economic Affairs

Nana Ohene-Ntow

General Secretary, New Patriotic Party

Brigadier General Kwame Opong-Kyekyeku

Former Defense and Military Attaché to the United States

K.B. Quantson

Advisory Board Member, Coalition of Domestic Election Observers

Sheik Aremyaq Shaibu

Advisory Board Member, Coalition of Domestic Election Observers

Gideon Tetteh

Information Technology Specialist, Center for Democratic Development-Ghana

Charles Vandyck

Training and Capacity Building Officer, West Africa Civil Society Institute

Brigadier General (ret.) Bob Winful

Former Chief of Defense Staff, Ghana Armed Forces

Isaac Yanney

Advisory Board Member, Coalition of Domestic Election Observers

Guinée

Aïssata Daffé

Présidente Nationale des Femmes, l'Union des Forces Républicaines

Souleymane Diallo

Coordinateur, Coalition des Organes de Presse de Guinée Lynx

Casimir Diaora

Secrétaire à l'Information, Bureau National Fédération Syndicale Professionnelle de l'Education/Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée

Dr. Dansa Kourouma

Coordinateur, Forum National des Jeunes de la Société Civile Guinéenne

Richard Kourouma

Commission Électorale Nationale Indépendante

Nanfadima Magassouba

Présidente, Coalition Nationale de Guinée pour les Droits et la Citoyenneté des Femmes

Bah Oury

Secrétaire General, Union des Forces Démocratiques de Guinée

Kenya

Carey Francis Onyango Awino

Secretariat, Centre for Multiparty Democracy Kenya

Aggrey Chabeda

Board Member, Institute for Education in Democracy

Ahmed Isaak Hassan

Chairman, Interim Independent Electoral Commission

Major General Njuki Mwaniki

Assistant Chief of General Staff

Julius Abraham Sikalo Ochiel

Secretary General, Kenya African Democratic Development Union

Alice Wahome

Deputy Secretary General, National Rainbow Coalition

Libéria

Henrietta Askie

Program Associate, Community Governance and Advocacy Program, Liberia Democratic Institute

Joseph Nagbe Blidi

Presiding Officer, National Elections Commission

Jeanette Ebba-Davidson

Commissioner, National Elections Commission

Eva Morgan

Deputy Minister for Justice and Public Safety

Malawi

Hon. Hyacinta Palingana Chikaonda

Member of Parliament, Democratic Progressive Party

Christopher Theophilus Daza

Secretary General, Malawi Congress Party

Anne Grace Maganga

Programme Officer, Centre for Multiparty Democracy Malawi

Aloisious Nthenda

Chairperson, Malawi Electoral Support Network

Chairperson, Southern African Development Community Election Support Network

Mali

Issaga Kampo

Premier Secrétaire, Mouvement Patriotique pour le Renouveau

Mohamed Ag Keratane

Secrétaire, Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance

Issa Maiga

Réseau d'Appui au Processus Electoral au Mali

Dr. Moumouni Soumano

Directeur Exécutif, Centre pour le Dialogue Inter-Parties et la Démocratie

Mamadou Seydou Traoré

Secrétaire General, Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales

Niger

Sita Adamou

Président, Bureau Régionale de Niamey, Association Nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme

Badié Hima

Ancien Vice Président, Association Nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme

Saouna Inoussa

Directeur Général Adjoint, Radio et Télévision Dounia

Coordinateur National, Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire - Publiez ce que Vous Payez Niger

Membre, Comité National de Concertation, l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives Niger

Nigéria

Major General Suraj Alao Abdurrahman

Seconded as Chief of Defence Staff, Armed Forces of Liberia

Gbenga Aruleba

Director, News DAAR Communications

General (ret.) Owoye Andrew Azazi

Former Chief of Defence Staff

Mashood Erubami

Chairperson, Transition Monitoring Group

Dr. Jibrin Ibrahim

Director, Centre for Democracy and Development-Nigeria

Sénégal

Harrison Akoh

Journalist, West Africa Democracy Radio

Général (ret.) Lamine Cissé

Ancien Ministre de l'Intérieur

Oumar Diallo

Chargé de l'Alerte d'Urgence et l'Assistance Juridique, Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme

Racine Kane

Journalist, West Africa Democracy Radio (WADR)

Prof. Oumar Ndong

General Secretary, West African Civil Society Forum

Sierra Leone

Brigadier General Kellie Hassan Conteh

National Security Coordinator, Office of National Security

Gibrilla Murray Jusu

Assistant Electoral Officer, National Electoral Commission

James Lahai

National Coordinator, National Election Watch

Afrique du Sud

Justice Bekebeke

Provincial Electoral Officer, Independent Electoral Commission

Joyce Titi Pitso

Election and Political Process Manager, Electoral Institute of Southern Africa

Dr. Tumelontle Thiba

Provincial Electoral Officer, Independent Electoral Commission

Tanzanie

Daniel Paul Loya

Director, Tanzania Centre for Democracy

John Nathan Nkolo

Secretary-General, United Democratic Party

Kidawa Hamid Saleh

Special Seats Legislator, Chama Cha Mapinduzi

Togo

Félix Kokou Aklavon

Vice-Président, West Africa Network for Peacebuilding-Togo

Akouvi Akofanam Assiobo-Tipoh

Chargée de Programme, Groupe de Réflexion et d'Action, Femme, Démocratie et Développement

Koffi Kpakpabia

Directeur Exécutif, Concertation Nationale de la Société Civile

Komi Mewonawovo Teko

Directeur, Ministère de l'Administration Territoriale

Ouganda

Deogratias Njoki Hasubi

National Organising Secretary, Democratic Party

Eng. Dr. Badru Kiggundu

Chairman, Electoral Commission

Christopher Opoka-Okumu

Secretary General, Uganda Peoples Congress

Hippo Stephen Twebaze

Government Advisor, National Resistance Movement

Zambie

Njekwa Anamela

Vice President, United National Independence Party

Sylvia Chalikosa

Central Committee Member, Patriotic Front

Chomba Chella

Director, Zambia Centre for Interparty Dialogue

Zimbabwe

Tawanda Chimhini

Field Officer, Zimbabwe Election Support Network

Sponsors

Dr. Kenneth Achu (Cameroon)

Programs Director, Open Society Initiative for West Africa

Ben Akoh (Nigeria)

Information and Communication Technology/Media Program Manager, Open Society Initiative for West Africa

Elizabeth Coté (Canada)

Guinea Country Director, International Foundation for Electoral Systems

Karijn de Jong (Netherlands)

Senior Policy Officer, Netherlands Institute for Multiparty Democracy

Dr. Christopher Fomunyoh (Cameroon)

Senior Associate and Regional Director, National Democratic Institute

Barrie Freeman (United States)

Deputy Regional Director for Central and West Africa, National Democratic Institute

Dr. Mathurin C. Houngnikpo (Benin)

Academic Chair of Civil-Military Relations, Africa Center for Strategic Studies

Dr. Kamil Kamaluddeen (Ghana)

Country Director, United Nations Development Programme-Ghana

Dr. Augustine Magolowondo (Malawi)

Africa Regional Programme Coordinator, Netherlands Institute for Multiparty Democracy

Patrick Merloe (United States)

Senior Associate and Director of Election Process Programs, National Democratic Institute

Gemima Neves (United States)

Senior Program Manager, National Democratic Institute

Prof. Clever Nyathi (Ghana)

Senior Peace and Governance Advisor, United Nations Development Programme-Ghana

Dr. Joseph Siegle (United States)

Director of Research, Africa Center for Strategic Studies

Dr. Nana Tanko (Nigeria)

Executive Director, Open Society Initiative for West Africa

Anne-Mieke van Breukelen (Netherlands)

Junior Policy Officer, Netherlands Institute for Multiparty Democracy

Sam van der Staak (Netherlands)

Political Advisor, Netherlands Institute for Multiparty Democracy

Abigail Wilson (United States)

Deputy Director for Africa, International Foundation for Electoral Systems